

Paris, le 25 mars 2026

L'ORDRE DE MALTE FRANCE ET LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL RENFORCENT LEUR ALLIANCE POUR SOUTENIR LES PLUS FRAGILES

Des bénévoles investis différemment malgré des besoins de solidarité, toujours plus importants : depuis plusieurs années, le secteur associatif fait face à un défi croissant. Pour y répondre, l'Ordre de Malte France et la Société de Saint-Vincent-de-Paul veulent renforcer la coordination de leurs actions au service des personnes en situation de fragilité. Dans ce contexte, les deux associations franchissent une nouvelle étape en officialisant un partenariat national de quatre ans, signé le mardi 24 mars à Paris.

Une complémentarité et des valeurs communes

Ces deux associations historiques font le choix de s'allier pour mieux agir. Connue pour son expertise en matière de soin, de santé et d'intervention d'urgence, l'Ordre de Malte France agit depuis presque un millénaire sur le terrain dans les domaines de la solidarité, de la santé, du médico-social et du secourisme.

La Société de Saint-Vincent-de-Paul, quant à elle, propose différents types d'accompagnement pour les personnes isolées, fragiles ou en situation de précarité, depuis presque 200 ans. Son objectif principal est de lutter contre la pauvreté, l'isolement et l'exclusion sociale, en apportant à la fois une aide matérielle et un soutien humain. Son action repose principalement sur la visite à domicile, en EHPAD, ou sur la rencontre des personnes dans la rue, ainsi que sur l'accompagnement des personnes en situation de précarité. Notre devise : « Être présent, tout simplement »

Leurs actions reposent sur des valeurs identiques : le respect absolu de la dignité de la personne aidée, l'apport d'une aide qui honore et n'humilie pas, la primauté de la relation humaine et l'engagement fidèle dans la durée. En conjuguant leurs compétences, les deux associations proposent une réponse globale aux fragilités sociales et sanitaires.

« Aujourd'hui, il faut être en capacité de répondre aux nouvelles formes de solitude et de pauvreté morale, physique et matérielle. Et plus que jamais, l'action combinée et solidaire de plusieurs associations permet de mieux répondre aux besoins malheureusement croissants de notre société. C'est pourquoi, nous sommes heureux de pouvoir avancer aux côtés d'une association partenaire telle que l'Ordre de Malte France - annonce Serge Castillon, président national de la Société de Saint-



Vincent-de-Paul. *À travers ce partenariat, il ne s'agit pas de répondre seulement à une logique d'efficacité. Nous partageons une vision commune de l'accompagnement des personnes vulnérables avec l'Ordre de Malte France. Il nous a donc semblé naturel d'unir nos forces afin de renforcer le maillage associatif. »*

« Les actions communes de l'Ordre de Malte France et de la Société de Saint-Vincent-de-Paul pour aider les plus fragiles se sont naturellement mises en place sur le terrain au fil du temps. L'officialisation de ce partenariat est l'illustration de notre volonté de montrer qu'ensemble, nos associations sont plus fortes pour répondre aux besoins de ceux que la vie a fait basculer dans la détresse. » - déclare Cédric Chalret du Rieu, président de l'Ordre de Malte France.

Ce partenariat formalise une réalité existante sur le terrain

La convention de partenariat prévoit le développement d'activités complémentaires principalement en France. Actuellement, il existe une diversité d'initiatives conjointes entre les deux associations. Elles apportent toutes des réponses à des problématiques locales.

Les coopérations entre les deux organisations donnent naissance à des projets solidaires d'envergure. Parmi eux, la Maison Saint-Étienne à Mantes-la-Ville, ouverte en 2024, réunit une épicerie solidaire de l'Ordre de Malte France et un Café Sourire® de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Dans cette structure, des familles et des parents seuls sont reçus. À Bordeaux, le centre d'accueil Saint-Nicolas, lancé en 2023 par la Société de Saint-Vincent-de-Paul, associe un accueil de jour pour les plus fragiles et un centre de soins Sainte Fleur animé par l'Ordre de Malte France.

Sur le terrain, cette collaboration peut se traduire par le partage de locaux dans certains départements. De même, des maraudes communes sont régulièrement organisées dans plusieurs villes telles que Rennes, Tours, Biarritz, Nantes... Ainsi que des nombreuses initiatives solidaires locales : repas, orientation des personnes vulnérables ou distributions de colis de Noël.

À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Acteur historique de la solidarité de proximité depuis plus de 190 ans, la Société de Saint-Vincent-de-Paul agit partout en France contre la pauvreté et l'isolement, grâce à l'engagement des 17 000 bénévoles présents dans les 820 équipes locales. Fidèle à sa vocation initiale d'écoute et de fraternité, l'association développe des actions concrètes de terrain, au plus près des besoins, tels que des visites à domicile, des maraudes, des accueils dans des cafés solidaires (Lieux Sourire@)... Plus d'informations sur www.ssvp.fr.

À PROPOS DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE

Emanation française d'une institution caritative quasi millénaire, l'Ordre de Malte France est une association catholique hospitalière, qui place la Charité au cœur de son engagement. Elle agit ainsi auprès des plus fragiles à travers des initiatives de terrain dans les secteurs de la solidarité, de la santé, du médico-social, et du secourisme. Reconnue d'utilité publique depuis 1928, l'association est également agréée de sécurité civile.

L'Ordre de Malte France intervient en France et dans plus de 30 pays avec un budget d'environ 92,3 M€, 2 000 collaborateurs, et grâce à un réseau plus de 14 000 bénévoles.

CONTACTS PRESSE :

Société de Saint-Vincent-de-Paul

Antoine Charbonnier – 01 86 64 12 11 - antoine.charbonnier@ssvp.fr

Myrène Farnoux-Itoua - 07 77 22 56 04 / 01 73 73 49 91 – myrene.farnoux@ssvp.fr

Ordre de Malte France

Mathilde Berrurier – 06 27 41 28 61 - m.berrurier@ordredemaltefrance.org